

Avis de constitution

SOCIETE « IMPRINTS COMMUNICATION » en abrégé « I.C »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES
OCARS, Lot 3621, Ilot 293

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMPRINTS COMMUNICATION » en
abrégé « I.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- COMMUNICATION POLITIQUE : ELABORATION DE STRATEGIES DE COMMUNICATION ELECTORALE, GESTION DE COMPAGNES POLITIQUES, CONSEIL EN COMMUNICATION POUR LES PARTIS POLITIQUES ET LES CANDIDATS

- MEDIATION SCIENTIFIQUE : DEVELOPPEMENT DE STRATEGIES DE COMMUNICATION POUR LES PROJETS DE RECHERCHE ET DE INSTITUTONS SCIENTIFIQUES, CREATIONS DE CONTENUS SCIENTIFIQUES DESTINES AU GRAND PUBLIC, ORGANISATION D'EVENEMENTS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUES

- RELATIONS PUBLIQUES : GESTION DES RELATIONS AVEC LES MEDIAS, ORGANISATION DE CONFERENCES DE PRESSE ET DEVENEMENTS MEDIATIQUES, CREATION DE COMMUNIQUES DE PRESSE ET DE DOSSIERS DE PRESSE

- GESTION DE CRISE : ELABORATION DE PLANS DE GESTION DE CRISE, INTERVENTION RAPIDE EN CAS DE CRISE MEDIATIQUES, FORMATION DU PERSONNEL AUX SITUATIONS DE CRISE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES OSCARS, LOT 3621, ILOT 293.

Il peut être transféré dans les limites du territoire de la République de COTE D'IVOIRE par décision de la gérance qui modifie en conséquence les statuts, sous réserve de la ratification de cette décision par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES OCARS, Lot 3621, Ilot 293

Dirigeant(s) M TIOYE ALFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02964 du 27/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15952/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

